

L'ODCV 19 souhaite remettre au cœur de son projet la fréquentation corrèzienne de ses centres de vacances de la Martière sur l'île d'Oléron et du chalet des Aiguilles à Chamonix. Deux centres de très grande qualité qui reçoivent des classes de découverte et des séjours de vacances hors période scolaire.

Loisirs

Opération séduction corrèzienne

Par Jean-Paul Valadour

Une centaine de Corrèziens ont été accueillis au centre ODCV de La Martière.

Les 13 et 14 novembre derniers, près d'une centaine de personnes représentant une quarantaine d'associations du département, s'est retrouvée au village vacances de La Martière à Oléron, propriété du Département, dans le cadre d'un Educ-Tour organisé conjointement par l'ODCV 19 et les transports Chèze.

«Tous les frais étaient pris en charge» précise Thierry Benazeth, directeur de l'ODCV.

Ces deux journées intenses ont permis aux bénéficiaires d'avoir un rapide aperçu des potentialités offertes sur l'île.

Entre dégustation de produits locaux, participation à la criée du Port de la Cotinière, et différentes visites, les responsables des associations corrèziennes ont ainsi pu juger sur place des perspectives proposées par l'ODCV 19, et ainsi envisager plus sereinement un prochain projet de voyages pour leurs adhérents.

Agréablement surpris par la qualité des installations de La Martière, et séduits par les tarifs réservés aux Corrèziens, plusieurs associations ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour 2015.

«L'objectif que l'on se fixe est de remettre la fréquentation corrèzienne au cœur du projet de l'ODCV. L'idée est partie d'un



Les séniors corrèziens accueillis à la Martière ont découvert les charmes de l'île d'Oléron

constat, un certain public n'avait pas accès à nos structures Et nous avons un fort projet en matière de tourisme social» souligne Thierry Benazeth.

«On souhaite favoriser l'accès au plus grand nombre. On continue à recevoir les scolaires et les familles, mais il y a eu un manque d'information en direction des séniors, des personnes en situation de handicap. L'ODCV fait l'effort d'aller vers ces publics là» insiste le directeur.

Pour séduire ces nouveaux publics, l'ODCV a un peu bousculé son mode de fonctionnement. «Avant on proposait des séjours «clé en main». Aujourd'hui on regarde les spécificités pour proposer des séjours en prenant en compte les besoins et les spécificités. C'est ainsi que l'on a proposé des séjours pour les EHPAD de la Corrèze. Certains résidents n'avaient jamais vu la mer» détaille Thierry Benazeth.

Le bénéfice est double pour

l'ODCV en terme d'image et de fréquentation.

«Cela permet d'optimiser et d'élargir les périodes d'ouverture de nos centres» relève-t-il.

Cette orientation porte déjà ses fruits. La communauté de communes de la Xaintrie, la commune de Malemort, des associations de randonneurs, de ski ont fait le choix de l'ODCV pour des sorties. «On a des structures pour accueillir les associations corrèziennes qui bénéficient de tarifs

préférentiels, mais également mutualiser les transports» explique le directeur.

L'ODCV n'en délaisse pas pour autant la «clientèle» locale de ces centres et extérieure au département. C'est ainsi que l'équipe du Stade Rochelais, qui évolue cette saison en Top 14, a choisi le centre de la Martière, pendant la trêve internationale, pour préparer la suite du championnat.

Ce centre a également reçu l'équipe de France des 17 ans de volley ball. Chamonix a accueilli l'équipe canadienne de patinage.

Renseignements : ODCV - Siège 17 av. Winston Churchill - BP 157 19004 Tulle. Cedex.
Téléphone au 05 55 20 01 04 ; Email : odcv@odcv.com
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi - De 9h à 12h et de 13h à 17h30

QUELQUES REPÈRES

SÉNIORS EN VACANCES

L'ODCV de Corrèze participe à l'opération ANCV Seniors en vacances au village vacances La Martière de Saint-Pierre d'Oléron pour permettre de découvrir cette île paisible, pleine de charmes et de surprises. Les objectifs du programme : favoriser le départ en vacances des publics âgés, prévenir la perte d'autonomie, créer du lien social et rompre l'isolement, allonger la saison touristique. Avec l'ANCV, les personnes non imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ qui représente 50% du coût du séjour.